

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

CIRCULAIRE
1 février, 2010

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Athabasca Potash Inc. (API)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que BHP Billiton Canada Inc. (« BHP Billiton ») et Athabasca Potash Inc. (« Athabasca ») ont annoncé le 28 janvier 2010 qu'elles se sont mises d'accord en vertu d'une entente selon laquelle BHP Billiton se portera acquéreur de toutes les actions ordinaires émises et en circulation d'Athabasca. Selon les modalités de cette entente (« l'Offre »), les actionnaires d'Athabasca recevront un montant en espèces de 8,35 \$CA pour chaque action ordinaire détenue. Une circulaire contenant l'ensemble des détails de l'Offre sera envoyée aux actionnaires d'ici le 12 février 2010. Le conseil d'administration d'Athabasca a approuvé unanimement la transaction et, ayant reçu une attestation d'équité de ses conseillers financiers, recommande aux actionnaires de voter en faveur de la transaction lors de l'assemblée extraordinaire qui devrait avoir lieu en mars 2010.

Si les actionnaires d'Athabasca approuvent la transaction et que l'approbation de la cour est obtenue, la finalisation de l'entente est prévue pour mars 2010.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 012-2010